

Décision n° 2016/05/DG du 12 octobre 2016 de la Directrice Générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu portant nomination des membres de la commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes

La Directrice générale de l'Agence nationale du développement professionnel continu,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 4021-13;
Vu le décret n°2016-942 du 8 juillet 2016 relatif à l'organisation du développement professionnel continu des professionnels de santé ;
Vu l'arrêté du 11 juillet 2016 portant nomination à l'Agence nationale du développement professionnel continu ;
Vu l'arrêté du 28 juillet 2016 portant approbation de la modification de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Agence nationale du développement professionnel continu ».

Décide :

Article 1

Sont nommés, pour une durée de trois (3) ans, membres de la commission scientifique indépendante des chirurgiens-dentistes :

1. Au titre des représentants du Conseil national professionnel des chirurgiens-dentistes :

Titulaires :

Alain BERY
Philippe BRENIER
Sylvie DAJEAN-TRUTAUD
Corinne LALLAM
Hervé FORAY
Jean-Christophe FRICAIN
Olivier HUE
Philippe VIARGUES

Suppléants :

Claude CHABRE
Daniel CHILLES
Vianney DESCROIX
Martine GUIGAND
Michel JOURDE
Patrick SIMONET
Jean VALCARCEL
Alain ZERILLI

2. Au titre de représentant de la Conférence des doyens des facultés de chirurgie dentaire :

Titulaire :
Marc BOLLA

Suppléant :
Marie-Violaine BERTERETCHE

3. Au titre de représentant du Conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes :

Titulaire :
Geneviève WAGNER

Suppléant :
Myriam GARNIER

4. Au titre de représentant du service de santé des armées :

Titulaire :
Bertrand FENISTEIN

5. Au titre de personnalité qualifiée :

Titulaire :
Olivier ROBIN

Suppléant :
Youssef HAIKEL

Article 2

La présente décision qui sera publiée au Bulletin Officiel Santé - Protection Sociale - Solidarité et sur le site internet de l'Agence nationale du développement professionnel continu, entre en vigueur à compter de sa publication.

Fait le 12 octobre 2016.

Michèle LENOIR-SALFATI
Directrice Générale de l'Agence
nationale du DPC

